
Les ministères reconnus

Actes synodaux *Serviteurs d'Évangile*

“Il est nécessaire que l’Eglise du troisième millénaire stimule tous les baptisés et les confirmés à prendre conscience de leur responsabilité active dans la vie ecclésiale. À côté du ministère ordonné, d’autres ministères, institués ou simplement reconnus, peuvent fleurir au bénéfice de toute la communauté, la soutenant dans ses multiples besoins : de la catéchèse à l’animation liturgique, de l’éducation des jeunes aux expressions les plus diverses de la charité” (Jean-Paul II, lettre apostolique Au début du nouveau millénaire n° 46).

3333. Dans notre diocèse, pour qu’un service ecclésial soit considéré comme ministère reconnu, il doit :

- Correspondre à un service précis dans un champ clairement défini et nécessaire à la vie de l’Eglise.
- Comporter une vraie responsabilité et ne pas seulement constituer une aide ponctuelle dans une équipe.
- Etre reconnu par une lettre de mission précise signée par l’évêque ou son représentant pour trois ans renouvelables. Chaque renouvellement doit être l’occasion d’une réelle évaluation.
- Etre accompagné d’une formation.

3334. Destinée aux personnes recevant un ministère reconnu, bénévoles ou salariés, la formation à l’animation pour responsables en Eglise (FARE) favorise par les échanges, une expérience du travail en équipe qui est commune à plusieurs diocèses.

33351. L’envoi en mission des ministères reconnus se fait sur la base de la lettre de mission lue et commentée lors de l’Eucharistie d’envoi. Les procédures d’appel, de discernement et de définition de mission seront évaluées en vue d’assurer un accompagnement fécond des personnes concernées. L’équipe d’accompagnement et le prêtre répondant seront notifiés dans la lettre de mission.

Laïcs chargés d'un "ministère reconnu" dans le diocèse

Ce document, élaboré par la commission de discernement, sert de grille pour établir un dossier préalable à toute reconnaissance d'un "ministère" laïc. Il fait suite au document **commission de discernement** publié dans *Eglise en Poitou* du 10 janvier 1998.

1. Points d'attention

Ces dispositions concernent tous les laïcs à qui l'Eglise confie un ministère reconnu par une lettre de mission (avec un contrat de travail ou bénévolement).

Les ministères reconnus :

"Un office ecclésiastique est toute charge constituée de façon stable par disposition divine ou ecclésiastique pour être exercée en vue d'une fin spirituelle" (canon 145 §1).

Certains offices prévus dans le code de droit canonique peuvent être confiés à des laïcs (ex. économiste diocésain, chancelier...). Le code en précise la mission, la durée, les aptitudes requises, la procédure à respecter pour la nomination d'une personne.

D'autres "ministères" peuvent être créés par l'évêque pour répondre à un besoin pastoral du diocèse. L'évêque doit en préciser l'objet, les conditions d'exercice avant d'envisager le choix d'une personne.

Comment procéder à la mise en route d'un "ministère reconnu" ?

Tout procède d'une évaluation du projet pastoral. Les opportunités, suggestions et besoins peuvent émaner de secteurs, de services, mouvements. Il sera nécessaire de consulter la commission de discernement pour cette réflexion.

- a)** Dans un premier temps, on étudiera :
- la situation actuelle des hommes : mutations, géographie, démographie, besoins sociaux, etc... ;
 - les ressources humaines de l'Eglise dans le domaine envisagé ;

- les appels qui se dégagent en regard du projet pastoral.

b) La question sera posée alors de savoir s'il convient de créer un "ministère reconnu".

- quels objectifs sont poursuivis ?
- quel contenu aura ce ministère ?

c) On en déterminera autant que possible les conditions d'exercice :

- quelle durée de la mission ?
- quelle coordination et quel soutien avec quelles personnes ou quelles instances ?
- quelle formation préalable ?
- quelle formation continue ?

On s'interrogera pour savoir si ce ministère sera confié à une personne bénévole ou à une personne salariée.

2. Modalités

a) On s'interrogera sur le responsable pastoral : territoire, secteur, service, mouvement ?

- le service est-il prévu à temps complet ou partiel ?

b) Pour les personnes rémunérées :

- qui sera l'employeur ?
- la rémunération ?
- les sources de financement ?

c) Dans tous les cas, on aura soin de prévoir :

- les personnes ou groupes qui seront en lien avec celui à qui sera confié le ministère ;
- le ou les lieux de soutien et de vérification.

3. Choix des personnes

a) C'est l'évêque - ou le vicaire épiscopal qui le représente - qui appelle et envoie pour un ministère reconnu.

b) C'est le responsable de l'instance :

- qui demande la création d'un ministère reconnue
- qui propose le nom de personnes à qui il pourrait être confié.

c) La commission de discernement étudie le dossier. Pour cela, elle veillera à :

- Recueillir tous les renseignements utiles concernant la ou les personne(s) proposée(s) pour le ministère reconnu, notamment situation et charges familiales, aptitudes, formation, expérience d'Eglise, motivations. On se reportera à la grille détaillée ci-après.
- Demander l'avis des responsables du secteur pastoral, du service, ou des mouvements concernés. En particulier, comment chaque personne est-elle perçue localement ?

d) La personne aura un entretien personnel avec le vicaire épiscopal concerné.

4. Grille pour le discernement

a) Situation de la personne :

- identité
- situation matrimoniale et familiale
- situation sociale et professionnelle (profession de la personne et du conjoint), engagements dans la vie (vie associative, syndicale, politique, municipale...)
- équilibre de vie

b) Formation :

- formations antérieures
- désir et capacités pour une formation continue

c) Aptitudes :

- relationnelles : sens de l'écoute, aptitude au dialogue, à entrer en relation
- aptitude au travail d'équipe, à la collaboration
- capacité à analyser une situation
- capacité d'adaptation aux situations nouvelles, à prendre des initiatives
- aptitudes en vue d'une formation et d'une reconversion ultérieure

d) Expérience d'Eglise :

- adhésion à la foi de l'Eglise, à son enseignement
- participation à la vie de l'Eglise : dans la communauté chrétienne locale ? dans des engagements de vie apostolique ?

e) Motivations pour accomplir ce ministère

5. Résumé des procédures

1. Un mouvement, service, territoire, secteur... souhaite créer un ministère reconnu, il doit, en lien avec la commission de discernement :

a) évaluer les besoins en fonction du projet pastoral.

b) faire la recherche en lien avec le vicaire épiscopal concerné.

c) constituer un dossier selon les critères énumérés ci-dessus :

- pour la création d'un ministère
- pour le choix de la personne

2. La commission de discernement diocésaine transmet son avis à l'évêque ou au vicaire épiscopal le représentant.

3. L'évêque prend la décision finale. Il fait une lettre de mission lui-même ou le vicaire épiscopal concerné.

Liturgie d'envoi en mission pour les ministères reconnus

Cet envoi est présidé par l'archevêque ou le vicaire épiscopal le représentant.

Il est préparé par l'équipe avec laquelle la personne va travailler.

Dans la mesure du possible, cette célébration se vivra au cours d'une assemblée dominicale, d'une messe de secteur ou d'une fête liturgique.

On pourra se reporter, pour les oraisons,

*Au Livre des Bénédiction*s, n° 328 à 337, 369, 370, 385, 386, 400, 401.

Au Missel Romain (format carré), voir pages 913, 914, 930-933, 942-944, 981-982, 774, 1001.

Temps de l'accueil

*Le cierge pascal sera mis en valeur et pourra faire partie de la procession.
On peut l'allumer lorsque la communauté est rassemblée et donner un mot d'explication.*

- **Procession d'entrée** (sans la présence de la personne qui sera appelée)
- **Chant** : prendre un chant qui rassemble, qui exprime la communion.
A titre d'exemple : Dieu nous a tous appelés, Au cœur de ce monde (A 238),
Dieu nous appelle (A 205)...
- **Salutation liturgique.**

I - C'est l'Eglise qui se rassemble et qui accueille

Message d'accueil : qu'est-ce qui nous rassemble ? *Prendre conscience de ce que nous sommes, prendre conscience de la communauté qui est rassemblée.*

Rite pénitentiel (*s'il n'est pas intégré dans la profession de foi*). La litanie des saints peut être prise.

II - L'Eglise diocésaine prend conscience d'un champ de mission

- Présentation du projet pastoral dans lequel un ministre reconnu aura à travailler (*en tenant compte du secteur pastoral, du service diocésain, du mouvement...*)
- Présentation du champ de mission pour lequel un ministre reconnu est appelé.

III - Appel à un ministre reconnu

- Qu'est-ce qu'un ministre reconnu ? *Peut-être exprimé par un membre du bureau des ministères reconnus (voir Serviteurs d'Evangile n°3333)*

IV - Appel de la personne

La personne appelée quitte l'assemblée et vient se placer dans le chœur. S'il s'agit d'un mouvement qui envoie une personne vers un secteur, les membres de ce mouvement peuvent venir présenter la personne à l'équipe qui va travailler avec elle. Le président fait venir l'équipe.

- **Conclusion** : en spécifiant le besoin missionnaire qui est reconnu, le diocèse pourvoit à une charge pastorale et non seulement à un service.

- Dialogue

Le Président - Nous venons d'entendre l'appel lancé par le diocèse à travers (*secteur, mouvement, service...*) qui nécessite un ministre reconnu. Après consultation de ta famille (congrégation), acceptes-tu de recevoir la charge d'une mission en Eglise ?

Réponse - Oui j'accepte

Le Président - Acceptes-tu de prendre en charge cette mission en Eglise, telle qu'elle nous a été présentée et selon les conditions établies ?

Réponse - Oui, j'accepte

Le Président - Que Dieu, le Père des miséricordes qui a envoyé son Verbe dans le monde, et enseigne toute vérité par son Esprit, fasse de toi le messager de l'Evangile.

- On peut chanter un *Gloire à Dieu* ou tout autre chant de louange.

Oraisons au choix :

1. Dieu qui veut te faire connaître de tous les hommes
et les accueillir dans ton Royaume,
regarde l'étendue des champs à moissonner :
envoie des ouvriers en grand nombre
qui annoncent l'Évangile à toute créature,
servent leurs frères et témoignent de ton amour,
afin que, de tous les peuples de la terre,
naisse et grandisse un peuple nouveau
que ta Parole rassemble
et que tes sacrements soutiennent.
Par Jésus, le Christ notre Seigneur.

2. En toutes les Eglises disséminées sur terre,
Tu veux, Seigneur, rendre visible l'unique Eglise du Christ,
Son Eglise, sainte, catholique et apostolique ;
Garde les prêtres et les fidèles unis à leur évêque,
Rassemble-nous dans l'Esprit Saint
Par l'Évangile et l'Eucharistie
Si bien que l'Eglise de Poitiers soit une image de l'Eglise universelle
Et le signe du Christ présent dans le monde. Par Jésus Christ.

3. Pour le bien de tous et pour ta gloire, Seigneur,
Tu as voulu que chaque membre de ton peuple
Te serve selon sa grâce et les appels de l'Esprit ;
Accorde à chacun de trouver sa fonction dans l'Eglise,
En vue de constituer avec ses frères le corps de Jésus Christ.
Lui qui.

4. Tu as voulu Seigneur que la puissance de l'Évangile
Travaille le monde à la manière d'un ferment ;
Veille sur tous ceux qui ont à répondre à leur vocation chrétienne
Au milieu des occupations de ce monde :
Qu'ils cherchent toujours l'Esprit du Christ, pour qu'en accomplissant leurs tâches
d'hommes, ils travaillent à l'avènement de ton Règne.
Par Jésus Christ.

5. Dieu qui as envoyé la vraie lumière dans ce monde
en lui donnant ton propre Fils,
ne cesse pas de communiquer aux hommes ton Esprit,
porteur des semences de vérité ;
qu'il les répande au cœur de chacun pour y susciter la foi :
que tous renaissant d'un même baptême forment un seul peuple dans le Christ.
Lui qui.

6. Seigneur, pour que l'œuvre du Christ
se poursuive jusqu'à la fin des temps
tu as fait de ton Eglise
le signe du salut que tu offres à tout homme ;
ouvre l'intelligence de tes fidèles :
fais-leur comprendre que tu les as choisis
pour l'évangélisation du monde ;
de sorte que naisse et grandisse de tous les peuples de la terre,
le peuple de ces enfants. Par Jésus Christ.

7. Dieu qui est l'unité parfaite,
Dieu qui est le véritable amour,
Donne à tes enfants, un seul cœur et une seule âme,
Afin que le corps de ton Eglise
En reçoive une vitalité plus grande :
Puisqu'elle est le rassemblement de ces fidèles,
Fais que leur communion fraternelle renforce son unité.
Par Jésus Christ.

Liturgie de la Parole

De façon ordinaire, on prendra les textes du jour et, si on le juge opportun, on peut choisir parmi les textes ici proposés.

1^{re} lecture :

Genèse 12, 1-5 (Abraham)
Exode 3, 1-17 (Moïse)
Juges 3, 11-18 (Gédéon)
1 Samuel 16, 1-13 (David)
Isaïe 6, 1-8 (Isaïe)
Jérémie 1, 4-10 (Jérémie)
Amos 7, 14-15 (Amos)

Psaume

2^e lecture :

Romain 12, 3-9 (Humilité et charité dans les communautés)
Romain 16, 1-6 (Recommandation et salutation)
1 Corinthiens 12, 12-30 (Comparaison du corps)
2 Corinthiens 5, 11-14 (L'exercice du ministère apostolique)
Ephésiens 4, 1-8 (Appel à l'unité)
Ephésiens 4, 14-16 (Appel à l'unité)

Proclamation de l'Évangile

Matthieu 5, 13-16 (Sel de la terre et lumière du monde)
Matthieu 10, 5-15 (Mission des Douze)
Marc 1, 16-20 (Appel des quatre premiers disciples)
Marc 9, 33-38 (Qui est le plus grand ?)
Marc 10, 35-45 (La demande des fils de Zébédée)
Luc 9, 1-6 (Mission des Douze)
Luc 10, 1-12 (Mission des 72 disciples)
Luc 22, 24-27 (Qui est le plus grand ?)

Homélie

Profession de foi

L'appelé est invité à professer sa foi devant l'assemblée

La profession de foi sera choisie dans le rituel du baptême, de la confirmation ou de la liturgie pascale. Pour introduire la profession de foi, l'archevêque ou son représentant peut, comme cela se fait à la veillée pascale, recourir à un texte biblique sur la mission ou il peut également construire lui-même son introduction, en s'inspirant des différents rituels.

Lecture de la lettre de mission, remise de la lettre avec l'Évangile

Prière universelle

Prévoir une intention particulière pour la mission pour laquelle le ministre reconnu est envoyé.

Liturgie de l'eucharistie

Présentation des dons (on apporte en même temps que le pain et le vin un symbole de la mission (ex. : custode, un symbole du mouvement, du service, un objet, une photo...)).

Il est bon que le ministre reconnu soit acteur de cette offrande.

Prière sur les offrandes

1. Dieu très bon, regarde l'offrande que ton Eglise te présente.
Et par l'action de cette eucharistie, accorde à la multitude des croyants
D'être toujours avec plus de vérité la cité sainte, la nation sacerdotale du Seigneur,
La communauté choisie, le peuple de ton alliance. Par Jésus.
2. Rappelle-toi, Seigneur, ton fils a promis à tous ceux qui se réuniraient
en son nom qu'il serait au milieu d'eux.
Par sa grâce d'amour et de paix, qu'il se manifeste parmi nous et nous tienne
dans la vérité et la charité.
Lui qui.
3. Avant de s'offrir à toi, Père très saint,
Ton Fils a voulu laver les pieds de ses disciples
pour nous donner un exemple d'amour.
Accueille l'offrande que nous déposons sur cet autel
Et accorde-nous le même esprit d'humilité et de service,
Pour que nous entrions vraiment dans le sacrifice du Christ.
Lui qui.
4. Dieu qui veux sauver toute chose par le sacrifice de ton Christ,
Fais que cette offrande porte en nous son fruit :
Donne à tes fidèles de répondre à leur vocation apostolique ;
Qu'ils témoignent de l'esprit évangélique
Dans le monde où ils vivent et concourent ainsi à la sanctification de l'homme.
Par Jésus.
5. Regarde, Seigneur, le visage de ton Christ,
Et souviens-toi qu'il s'est livré pour le salut de tous ;
En lui qui t'a glorifié jusqu'à t'offrir sa vie,
Fais-toi reconnaître comme le Dieu d'amour,
D'une extrémité du monde à l'autre :
Que tous les peuples de la terre
Fassent monter vers toi l'action de grâce de Jésus, ton Fils, notre sauveur.
Lui qui.
6. Dieu qui nous recrées à ton image
Par ta parole et tes sacrements,
Fais-nous progresser dans ta loi d'amour :
Que cette eucharistie nous obtienne la grâce de charité
Dont tu as mis le désir en nos cœurs.
Par Jésus.

Préface

Pour la préface, penser à la seconde du Saint-Esprit ou à celle-ci :

Vraiment il est juste et bon de te rendre gloire,
De t'offrir notre action de grâce toujours et en tout lieu
A toi, Dieu Père très saint, Dieu éternel et tout puissant
Par le Christ notre Seigneur.

Dans cette maison que tu nous as donnée,
Où tu accueilles le peuple qui marche vers toi,
Tu nous offres un signe merveilleux de ton alliance :
Ici, tu construis pour ta gloire le temple vivant que nous sommes ;
Ici, tu édifies l'Eglise, ton Eglise universelle,
Pour que se constitue le corps du Christ.
Et cette œuvre s'achèvera en vision de bonheur dans la Jérusalem céleste.

C'est pourquoi avec la foule immense des saints,
En ce lieu que tu as consacré,
Nous te bénissons, nous te glorifions,
Et nous te rendons grâce en chantant...

Prière eucharistique

On sera attentif à mettre en valeur les épicleses, soit en les chantant, soit en les proclamant, particulièrement celle de l'assemblée : c'est l'Esprit Saint qui fait don à cette personne de ce qui lui est nécessaire pour le bien de tous. La diversité des dons dans l'Eglise nous appelle à vivre comme "membres les uns des autres" (Rm 12, 5).

On choisit la prière qui paraît la mieux adaptée.
Penser à celle de la Réconciliation.

Notre Père

Geste de paix (y associer le ministre reconnu qui peut, si besoin, donner la communion. Le cas échéant, associer le conjoint ou la conjointe).

Agneau de Dieu

Communion

Prière d'action de grâce

Envoi

Le célébrant appelle l'équipe avec laquelle le ministre reconnu va travailler.

Remise du projet pastoral du secteur, d'un symbole de la mission, ainsi que de *Routes d'Evangile* et de *Serviteurs d'Evangile*. Il sera ainsi signifié que la mission reçue s'inscrit dans la mission diocésaine.

Envoi

Chant

(Un temps convivial peut être prévu à la fin de la célébration !)

Annoncer une célébration d'envoi en mission pour un ministère reconnu

Toute célébration d'envoi en mission pour un ministère reconnu peut être une occasion de faire connaître à diverses personnes un aspect nouveau et important de la vie de l'Eglise. L'annonce doit être faite clairement à toutes les personnes concernées par la mission confiée. Puisque la mission de l'Eglise est toujours une mission dans et pour le monde, l'annonce se fera aussi à l'extérieur de la communauté chrétienne.

Beaucoup de personnes en marge de l'Eglise aussi bien qu'en son sein, n'ont pas encore saisi le changement qui s'opère dans la responsabilité de tâches confiées à des laïcs, dans une saine collaboration avec les ministères ordonnés. Il convient d'être attentif à bien préparer la communication d'un tel événement. Ce sera une occasion utile de catéchiser la communauté chrétienne et d'informer la population locale.

Privilégier la communication

L'équipe responsable de l'envoi (secteurs, services, mouvements) aura le souci de réfléchir aux modes de communication - avant et après l'envoi - selon deux approches :

- que dire pour les personnes qui se situent dans l'Eglise ?
- que dire pour les personnes qui se situent à l'extérieur ?

On aura soin de trouver un langage clair, susceptible de "parler" à ceux qui liront ou entendront l'annonce.

- Chaque mission répond à un appel. C'est cette mission qui suscite l'appel d'une personne et c'est elle que l'on doit faire connaître. A cet égard, si l'on parle de ministre reconnu, il faut bien comprendre que la reconnaissance ne porte pas tant sur la personne que sur la mission confiée.
- Ensuite sera présentée la personne qui a été appelée et qui accepte la mission confiée par le diocèse.
- Ainsi pourra-t-on présenter le fait que tous les baptisés participent activement à la vie de l'Eglise, sur la base des sacrements de l'initiation chrétienne. Certains sont appelés

à collaborer plus étroitement à la mission de l'Eglise, dans le cadre des orientations diocésaines, avec les ministres ordonnés.

Un contact pourra toujours être pris utilement avec le Service diocésain de la communication (Maison Diocésaine) pour vérifier le plan établi et s'appuyer sur les moyens diocésains mis à notre disposition.

Les messages écrits ou audio avant la célébration d'envoi pourront comporter une invitation à participer à la célébration au cours de laquelle l'envoi sera fait. L'important sera de bien donner tous les éléments pratiques en termes de date, lieu, horaire...

La communication doit aussi être pensée pour un compte-rendu après. En relatant ce qui s'est passé, on peut sans doute ajouter des témoignages de personnes présentes et souligner les enjeux.

Ne pas oublier de communiquer avec le bureau des ministères reconnus !

Il est demandé à toute équipe d'animation pastorale, responsable d'un envoi en mission, de transmettre au bureau des ministères reconnus (à l'archevêché, 44, rue Jean Jaurès - 86035 Poitiers Cedex) le déroulement de la célébration mais aussi le ou les textes qui auront servi, avant ou après, pour annoncer cet envoi.

C'est à partir de toutes ces réalisations que le bureau pourra jouer son rôle de coordination et de suivi.